

Pièces à fournir pour candidater en long séjour (Professeur universitaire, chercheur ou médecin)

- 1- Fiche de renseignements à compléter
- 2- Attestation de stage ou invitation de l'établissement universitaire parisien.
- 3- Autorisation de stage de votre établissement ou ordre de mission.
- 4- Photocopie d'une pièce d'identité marocaine.
- 5- L'acte de caution solidaire.
- 6- Les documents relatifs au garant : Pièce d'identité, Justificatif de domicile, 3 derniers bulletins de salaire ou la copie du KBIS pour les commerçants
Les garanties bancaires ne sont pas acceptées.

L'acte de caution solidaire est à faire légaliser par le garant auprès de sa Mairie.

Pièces à fournir au moment de l'admission

- 1- Deux photos récentes (format usuel 4 x 3) portant au verso le nom du candidat
- 2- Attestation d'assurance maladie.

FICHE DE RENSEIGNEMENT

Pour Professeur Universitaire, Chercheur et Médecin

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Passeport ou Carte d'identité N° :

Situation familiale :

Profession :

Adresse personnelle :

Adresse professionnelle :

Téléphone :

Mail :

Vous venez accompagné(e) de votre conjoint(e) * : Oui Non

Dates souhaitées pour votre séjour à la Maison du Maroc**:

Arrivée le :

Départ le : **Le studio est à libérer à 9h00 du matin.**

Cadre de séjour (Recherche, Enseignement, Séminaire, projet de coopération) :

.....
.....
.....

Avez-vous déjà résidé à la CIUP ? Oui Non

Si oui, dans quelle Maison :

Nom, prénom et signature :

Date :

*La redevance est majorée de 10€ par nuit ou 100€ par mois si accompagné du conjoint.

**Le séjour minimum étant de 3 nuits.

Rappel : Les ustensiles de cuisine ne sont pas fournis.

ACTE DE CAUTION SOLIDAIRE

(Doit être obligatoirement établi par une personne solvable domiciliée en France)

Je soussigné(e) nom et prénom.....

Adresse.....

Tel : Adresse mail :

Déclare me porter caution solidaire de :

Nom :

Prénom :

En qualité de :

- Père
- Mère
- Autre (précisez).....

Pour toute somme dont (nom et prénom du futur résident) :

.....

serait redevable envers la Fondation Maison du Maroc (redevances, dégradations, frais de justice, intérêts, accessoires, indemnités d'occupation) ou de toute autre maison de la Cité internationale universitaire de Paris qui serait susceptible de l'accueillir dans le cadre des échanges de résidents entre maisons, et pour toute la période durant laquelle il occupera un logement au sein de l'une de ces maisons.

J'ai bien noté que le montant de la redevance mensuelle à la Fondation Maison du Maroc est fixé à (en lettres et en chiffres) : pour l'année universitaire 2023-2024 et que ce montant est révisé par le conseil d'administration de la maison d'accueil chaque année au 1er septembre.

Je confirme avoir pleinement conscience de la nature et l'étendue des obligations ainsi contractées.

Fait à :

le :

Nom, Prénom et signature du garant
Précédés obligatoirement de la
mention manuscrite :
« lu et approuvé »

Légalisation de la signature par
l'administration compétente

Signature à faire **légaliser obligatoirement par l'administration compétente.**

Documents à fournir par le garant :

- La pièce d'identité recto verso en cours de validité,
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone, autre...)
- Les 3 derniers bulletins de salaire ou la copie du KBIS pour les commerçants.